

Le 25 février 2009

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Annonce de l'augmentation de l'AAH :
L'APF révèle les vrais chiffres !

Dans un communiqué de presse daté d'hier, Brice Hortefeux affirme qu'un de ses objectifs est la citoyenneté des personnes handicapées « *grâce à la revalorisation de l'allocation aux adultes handicapés (AAH), pour permettre aux personnes handicapées de disposer de ressources décentes pour vivre : l'AAH augmente de 54 euros dès 2009.* »

Non seulement cette annonce n'est en rien une nouveauté mais en plus, de la façon dont elle est présentée, elle pourrait laisser croire que les personnes en situation de handicap vont bénéficier d'une augmentation supplémentaire de 54 euros de leur AAH en 2009. Or, au regard des orientations actuelles du gouvernement, ce ne sera pas le cas.

En effet, voici un extrait du dossier de presse de Valérie Létard présentée le 11 février dernier : « *Conformément aux engagements pris par le Président de la République, une revalorisation de 25 % en cinq ans a été initiée, ce qui représente un effort de 1,4 milliard d'euros. Fin 2009, l'AAH atteindra 682 euros, soit, chaque mois, 54 euros de plus que début 2008.* »

Valérie Létard précise donc bien que les 54 € ont été prévus et sont calculés à partir du montant de janvier 2008.

On peut aussi préciser que, selon un tableau officiel du ministère montrant l'évolution prévue de l'AAH, **le chiffre exact de l'augmentation de l'AAH à la fin de l'année 2009 sera seulement de 29 €!** (chiffre entre septembre 2008 - la dernière augmentation en date - et septembre 2009).

Augmentation prévisionnelle du montant de l'AAH d'ici à 2012

Echéances	Revalorisation (en %)	Montant AAH (en euros)	Progression depuis 2007	
			en %	en euros
Au 31 décembre 2007	0	621,27		
1 ^{er} janvier 2008	1,1	628,10	1,1	6,83
1 ^{er} septembre 2008	3,9	652,60	5,0	31,33
1 ^{er} avril 2009	2,2	666,96	7,4	45,69
1 ^{er} septembre 2009	2,2	681,63	9,7	60,36
1 ^{er} avril 2010	2,2	696,63	12,1	75,36
1 ^{er} septembre 2010	2,2	711,95	14,6	90,68
1 ^{er} avril 2011	2,2	727,61	17,1	106,34
1 ^{er} septembre 2011	2,2	743,62	19,7	122,35
1 ^{er} avril 2012	2,2	759,98	22,3	138,71
1 ^{er} septembre 2012	2,2	776,59	25,0	155,32

Source : ministère du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité

Contact :

Sylvaine Séré de Rivières : 01 40 78 69 60 – 06 07 40 16 65